

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 21 juin 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mme KOENDERS et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 14 juin 2012

Publié le 22 juin 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Dominique GRIMPRET	M. Franck MELOTTE
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. André GERVAIS	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Claude DOUHAI	M. Jean-Yves PIAN	M. Gilles TRAHARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Philippe CARBONNEL	
M. Yves BERTELOOT		

### Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Alain MILLOT	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. François DESEILLE
M. Georges MAGLICA	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Gilles MATHEY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MARCHAND
M. Patrick BAUDEMONT	Mme Nelly METGE pouvoir à Mme Hélène ROY
Mme Geneviève BILLAUT	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Murat BAYAM	Mme Christine MARTIN pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
M. Rémi DELATTE	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
M. Philippe BELLEVILLE	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
	M. Claude PICARD pouvoir à Mme Marie-Françoise PETEL
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

---

**OBJET : CULTURE ET SPORTS**

**Septième Edition Vélotour - demande de subvention de l'association organisatrice  
DTC Sports**

Pour l'organisation de la septième édition du Dijon Vélotour prévue le 9 septembre 2012, pour un budget prévisionnel de 127 500 euros, l'association organisatrice DTC Sports, sollicite la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 17 000 euros.

Les recettes sont réparties entre :

- les subventions sollicitées auprès des collectivités, qui représentent 31 500 euros soit 25 % des recettes (Grand Dijon : 17 000 € ; Ville de Dijon : 5 000 € ; Conseil Régional : 5 000 € ; Conseil Général : 4 500 €) ;
- les partenariats privés pour 43 500 euros ;
- les produits des participants pour 52 500 euros.

Cette manifestation a connu une augmentation importante du nombre de participants depuis sa première édition de 2006. De 3 000 participants en 2006, les éditions 2010 et 2011 ont atteint les 10 000 participants, nombre maximal souhaité pour des raisons de logistique, de sécurité et de confort des participants (fluidité du parcours).

Dijon Vélotour est aujourd'hui un rendez-vous inter générationnel apprécié des participants, qui permet notamment de contribuer au développement de l'usage du vélo en milieu urbain et à la valorisation du patrimoine de l'agglomération. L'édition 2012 sera orientée autour du tracé du tram.

Il est proposé de maintenir le niveau de subvention à hauteur de 17 000 euros pour cette édition 2012.

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'accorder** la subvention de 17 000 € à l'association DTC Sport ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document utile à la gestion de ce dossier.

**DIJON VELOTOUR 2012**  
**Annexe explicative du budget prévisionnel 2012**  
**Demande de subvention argumentée auprès du Grand Dijon**

**BUDGET PREVISIONNEL en €**

<b>Recettes 2012</b>		<b>Prévi 2012</b>		<b>Delta / 2011</b>	<b>Pourcentage</b>
Subventions		31500	+	5000	25%
Subventions	Ville de Dijon	5 000	=	0	
Subventions	Grand Dijon	17 000	=	0	
Subventions	Conseil Général	4 500	=	0	
Subventions	Conseil Régional	5 000	+	5 000	
Partenariats Privés		43500	=	0	34,12%
Participants et Produits Annexes		52500	=	0	41,18%
<b>Total Recettes</b>		<b>127500</b>	<b>+</b>	<b>5 000</b>	<b>100,00%</b>

<b>Total Dépenses</b>	<b>Coûts 2011</b>			<b>Delta / 2011</b>	
Frais généraux		34500	=	0	27,06%
Communication		27200	+	1000	21,33%
Signaleurs		10400	+	1000	8,16%
Participants		21000	+	2000	16,47%
Parcours		16500	+	1500	12,94%
Village départ/arrivée		11900	+	1500	9,33%
Frais variables		6000	=	0	4,71%
		<b>127500</b>	<b>+</b>	<b>7000</b>	<b>100,00%</b>

Vélotour, association de loi 1901 sollicite une subvention d'un montant de 17 000 euros auprès du Grand Dijon en vue d'organiser la septième édition de Dijon Vélotour. Cette subvention est la même que depuis l'année 2007.

Cette demande s'appuie sur un budget prévisionnel issu des six précédentes éditions. Les projections s'articulent autour d'une limitation de participants et une continuité par rapport aux éditions précédentes.

## VISIBILITE DU GRAND DIJON

Le logo du Grand Dijon sera présent sur tous les supports de communication de l'événement au même titre et dans les mêmes proportions graphiques que les autres collectivités impliquées. Notamment :

- 100 000 flyers distribués en caisse de grands magasins
- 9 Newsletters envoyés aux participants
- 10 000 carnets de route remis aux participants
- 60 sucettes Clear Channel
- 200 affiches implantés dans les bus Divia de l'Agglomération
- 2 000 affiches A2 implantées dans les commerces et aux feux dans tout le Grand Dijon
- 20 bâches événementielles disposées dans l'agglomération dijonnaise
- 1 bâche de 100 mètres carrés (face à la Gare de Dijon)
- Sur le stand d'inscription présent place François Rude durant 2 semaines
- Encarts publicitaires dans la presse
- Sur le site Internet [www.velotour.fr](http://www.velotour.fr) (+ de 40.000 visiteurs uniques en Août-Septembre)
- Possibilité de disposer des bâches le long du parcours ou au village départ-arrivée
- Possibilité de remettre des goodies dans les packs participants
- Possibilité de faire traverser un ou des sites du Grand Dijon
- Possibilité d'être présent sur le village départ-arrivée avec un stand
- Possibilité de remettre un lot sur le podium à l'occasion du concours de déguisement

*(plan de communication donné à titre indicatif et susceptible de modifications)*

## QUELQUES CHIFFRES SUR VELOTOUR 2011

### Sexe :

51% de femmes / 49 % d'hommes

### Nombre de participants :

- 2006 : 3 000 participants
- 2007 : 5 750 participants
- 2008 : 6 800 participants
- 2009 : 9 500 participants
- 2010: 10 000 participants
- 2011 :10.000 participants

### Age des participants :

28% de 35 – 50 ans / 25% de 0 – 12 ans

Age moyen : 31 ans

	2011
[0;12[	25%
[12;25[	17%
[25;35[	13%
[35;50[	28%
[50;65[	13%
[65;99[	1%
Total	100%
NC	3%

### Provenance :

89% du département / + de 10% Hors département soit + de 1000 participants

### Connaissance de vélotour :

Différents leviers de communication et 50% de bouche à oreille

### Prix moyen :

5 euros/participant

Gratuit pour les moins de 12 ans, les chômeurs, titulaires du RSA et personnes handicapées

20% du parcours réalisé en piste cyclable

## **CONTINUITÉ ET ÉVOLUTIONS / 2011**

Les réactions des participants et les remontées du terrain nous laissent à penser que Dijon Vélotour atteint un niveau de notoriété conséquent et que l'objectif de cette nouvelle édition doit être de pérenniser les actions entreprises les années précédentes tout en apportant certaines solutions aux problèmes rencontrés et continuer à apporter des nouveautés aux participants.

### **Participants :**

Pour permettre aux participants de passer un moment agréable, nous bloquerons le nombre d'inscrits. Cela permettra de limiter les temps d'attente aux passages et de sécuriser le parcours. Nous tablons donc sur des recettes billetterie identiques aux années précédentes.

### **Parcours :**

Pour faire face au nombre massif de participants et à l'intrusion de personnes extérieures à la manifestation, il nous paraît indispensable de continuer faire appel à du personnel de sécurité pour encadrer certains passages dits sensibles.

Les participants devenant de plus en plus exigeants, année après année, nous faisons à chaque fois en sorte d'enrichir cette manifestation en y amenant quelque chose de nouveau. En 2010, nous avons mis en place une rue dédiée aux personnalités dijonnaises, et en 2011 des panneaux touristiques avec flash-code. Pour donner du sens aux passages empruntés, nous souhaitons continuer à mettre en avant ces passages par des panneaux explicatifs basés sur l'histoire du patrimoine et des anecdotes sur le lieu traversé.

Concernant les animations nous continuerons à sensibiliser les participants sur le thème du développement durable tout en continuant la mise en place d'animations ludiques. Nous ajouterons également des « animateurs » à côté des passages susceptibles de « bouchons » afin de permettre aux participants de patienter de manière ludique.

Quant au fléchage du parcours, il sera cette année réalisé avec des flèches et non un trait continu ce qui rendra le balisage plus qualitatif et plus propre pour la Ville.

### **Signaleurs :**

Tout comme l'an passé, l'association souhaite anticiper les risques inhérents à cette manifestation en garantissant un dispositif et un encadrement encore plus prononcé des participants. Le parti-pris pour cette prochaine édition est donc de mettre en place des responsables de zones et d'équiper de manière plus conséquente nos bénévoles pour qu'ils soient le plus à même de répondre aux situations délicates rencontrées.

Des responsables chargés d'encadrer les bénévoles et de tourner avec un véhicule ou un scooter sur une zone définie afin d'être encore plus réactif seront placés aux points stratégiques du parcours et sur le village.

L'association continuera d'augmenter le nombre de signaleurs sur le parcours en collaborant de nouveau avec les associations locales et en leur reversant 25€/signaleur, ceci afin de leur permettre de financer des projets à vocation « durable ».

## **Communication :**

Souhaitant poursuivre notre communication en direction des familles et des enfants tout en ouvrant cette manifestation à un public plus élargi, l'association souhaite compléter le plan de communication mis en place en 2011 en s'orientant également vers le web et notamment les réseaux sociaux.

La mascotte Vélotour a beaucoup souffert les années précédentes et nous prévoyons de la renouveler cette année.

## **Participants :**

Parce que Dijon est une Ville d'Arts et d'Histoire, Velotour souhaite continuer à y sensibiliser ses participants.

Des cadeaux seront également offerts aux participants.

Et, pour développer l'action de l'association dans le développement durable, les packs participants seront remis dans des sacs en kraft éco conçus.

## **Village départ / arrivée :**

Souhaitant continuer à offrir aux participants un village festif au coeur de l'événement, l'association pense développer le nombre d'exposants pour continuer à mettre en valeur des associations locales.